



Un engagement qui se voit



Cette déclaration présente des informations sur la manière dont les sociétés prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité.

Elle présente :

- Le modèle d'affaires pour l'ensemble des sociétés qui emploient des collaborateurs, détiennent des actifs et ont une activité opérationnelle significative : Gadol, Optic 2000, Lissac Enseigne, Audioparc Trade Services et Audio 2000. En conséquence, l'activité des autres sociétés du Groupement n'a pas été prise en compte.
- Une description des principaux risques liés à l'activité des sociétés, une description des politiques appliquées pour prévenir, identifier et atténuer ces risques ainsi que les indicateurs de suivi mis en place à cet effet et les résultats de ces politiques.

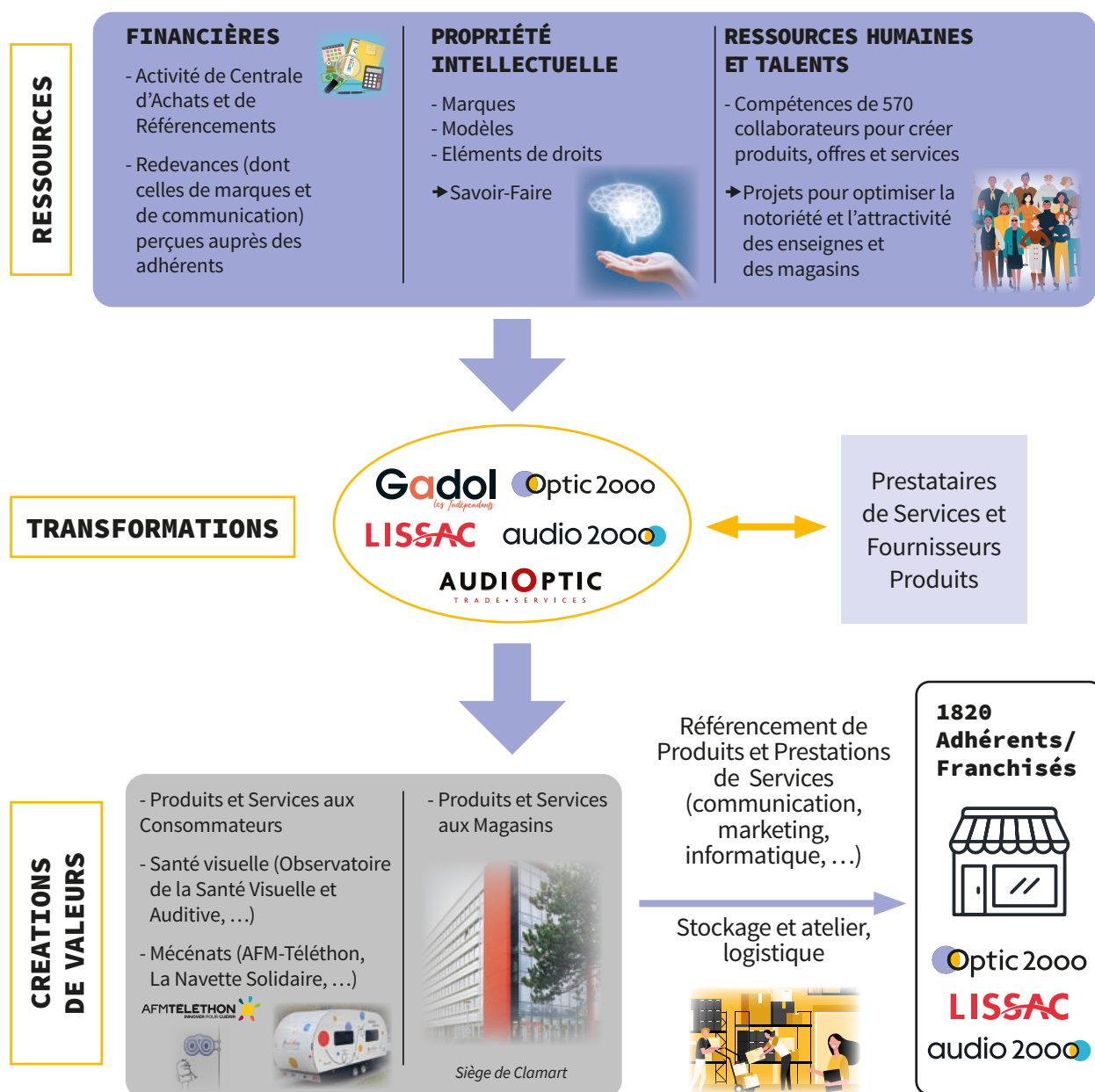
Elle comprend des informations relatives aux :

- Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et des biens et services qu'elle produit,
- Engagements sociétaux en faveur du développement durable,
- Engagements en faveur de l'économie circulaire,
- Accords collectifs et leurs impacts sur la performance ainsi que sur les conditions de travail.

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Voici notre modèle d'affaires, entendu comme la façon dont les sociétés utilisent les ressources dont elles disposent pour créer de la valeur et la préservent grâce à leurs produits et services. Sont inclus aussi les objectifs poursuivis en termes de prise en compte des conséquences sociales et environnementales.

Les sociétés Gadol, Optic 2000, Lissac Enseigne, Audioptric Trade Services et Audio 2000 sont des acteurs économiques majeurs de la distribution de produits optique et audio. Elles interviennent en amont, en « B to B », en sélectionnant des fournisseurs, des produits et en concevant des offres produits et services au profit des opticiens et audioprothésistes membres de leurs réseaux. Elles se sont engagées depuis longtemps dans une réflexion globale sur la contribution de leurs activités au développement durable, dont les fondamentaux rejoignent, en de nombreux points, les valeurs du groupement Gadol Optic 2000, en sa qualité de coopérative et d'acteur de l'économie sociale et solidaire.



GADOL Optic 2000 regroupe des adhérents associés de la coopérative qui exploitent leur point de vente d'optique en qualité de commerçants indépendants. Elle exerce une activité de centrale d'achats, fournit tous services ou équipements nécessaires à la profession de ses membres, définit et met en œuvre une politique commerciale commune propre à assurer le développement et l'activité de ses Associés.

En sa qualité de coopérative, la société construit des engagements durables avec ses membres. Son organisation et son fonctionnement sont articulés autour des principes coopératifs, à savoir :

- une adhésion volontaire et ouverte à tous,
- un ancrage local,
- une gouvernance démocratique des valeurs de coopération, de citoyenneté et de solidarité.

Ses valeurs se retrouvent également dans la stratégie et la politique commerciale des filiales qu'il s'agisse de Lissac Enseigne ou d'Audio 2000.

Ces sociétés exercent également une activité de centrale d'achats et déterminent également une politique commerciale d'enseigne comprenant des produits, offres et services.

Chacune de ces enseignes s'appuie sur le GIE Audiopic Trade Services qui permet une mutualisation des services et des ressources dans l'objectif d'une maîtrise des coûts et dans le respect des spécificités et de la politique commerciale de chaque enseigne.

L'activité principale de ces sociétés, par laquelle elles génèrent de la valeur, réside dans la fourniture à leurs adhérents de produits optiques et d'aides auditives nécessaires à l'exercice de leur profession, et, à ce titre, les enseignes interviennent en qualité de centrale d'achat et de référencement, le cas échéant en qualité de mandataires au paiement et à l'encaissement.

Ce service de référencement permet aux enseignes de sélectionner et de proposer à leurs adhérents les meilleures conditions d'achat possibles sur des produits de qualité et de contribuer ainsi à l'amélioration de la santé visuelle des consommateurs.

La stratégie de création de valeur des sociétés s'articule également autour de la mise à disposition des marques, notamment celles qui constituent le fondement des enseignes à savoir OPTIC 2000, Lissac et Audio 2000, mais également du savoir-faire et des autres éléments de propriété intellectuelle, ainsi que de l'élaboration des stratégies de communication des enseignes et de leur politique commerciale.

Les enseignes mettent ainsi en œuvre les moyens propres à développer leur notoriété, leur attractivité et celle des marques qui leur sont associées, en élaborant une politique commerciale, composée notamment

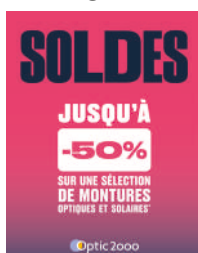
- d'offres, de produits et de services spécifiques à l'enseigne considérée,
- en communiquant au niveau national,
- en élaborant des supports de communication sur ces marques, offres, produits et services.

En contrepartie, elles créent de la valeur en percevant des redevances au titre notamment de la mise à disposition des marques et de la communication nationale.

RESSOURCES	ACTIVITE ET CREATION DE VALEUR
<u>RESSOURCES FINANCIERES</u> Les enseignes disposent de ressources financières provenant notamment de leur activité de centrale d'achat et de référencement et des redevances, notamment de marque et de communication, perçues auprès de leurs adhérents.	→ Elaboration, déploiement et communication sur des offres, produits et services entrant dans la politique commerciale, dans l'objectif de développer la notoriété et l'attractivité de l'enseigne pour les consommateurs. → Fonctionnement du GIE lequel permet la mutualisation des services qui produisent les offres produits et services au profit des enseignes.
<u>PROPRIETE INTELLECTUELLE</u> Les sociétés détiennent des éléments de propriété intellectuelle et notamment des marques, modèles et éléments de droits qui matérialisent leur savoir-faire. 	→ Support des offres, produits et services définis et mis en œuvre dans la cadre de la politique commerciale et de la communication des enseignes, objet des redevances de marque et de communication.
<u>RESSOURCES HUMAINES ET TALENTS</u> Les sociétés s'appuient sur les compétences de leurs collaborateurs pour définir et réaliser les offres, produits et services et, d'une manière générale, les projets qui permettent d'optimiser la notoriété et l'attractivité de l'enseigne et des magasins. 	→ Talents et Compétences des collaborateurs permettent de réaliser les prestations, supports et services fournis par les sociétés en tant que Centrale d'Achat et de référencement ainsi que ceux proposés aux magasins dans le cadre des offres, produits et services définis dans le cadre de la politique commerciale et de la communication.
<u>ATELIER ET CENTRE DE STOCKAGE ET LOGISTIQUE – BATIMENT DE CLAMART</u> Le bâtiment de Clamart abrite l'atelier de montage, support de l'offre « 2ème paire » axe majeur de stratégie des enseignes. Le bâtiment de Clamart a également une fonction de centre de stockage et de logistique et abrite par ailleurs les collaborateurs sédentaires des sociétés. 	→ Le bâtiment de Clamart : centre de montage, de stockage et de logistique est le pilier de l'activité de négoce. → Il assure le stockage et l'expédition des produits ainsi que celui des supports marketing envoyés aux magasins pour mettre en avant des offres, produits et services.

La stratégie de création de valeur s'appuie principalement sur les ressources du GIE Audioptric Trade Services, sur la compétence des collaborateurs et des prestataires, ainsi que sur les éléments de propriété intellectuelle, le savoir-faire détenus par les enseignes et la notoriété des marques. Les sociétés utilisent par ailleurs les ressources matérielles et les matières premières nécessaires à la fabrication et distribution des offres produits et services et au fonctionnement du site de Clamart.

Il est également proposé aux adhérents, via le GIE Audioptric Trade Services, des produits sous marque distributeur et des services ; il s'agit là encore de proposer aux adhérents des produits et services de qualité aux meilleures conditions possibles. Ces services de centrale d'achat et de référencement constituent la première composante du modèle d'affaires des sociétés et la principale source de valeur ajoutée. Le GIE gère un atelier de montage de l'offre « 2ème paire », pilier de la stratégie des enseignes d'optique, localisé dans le bâtiment de Clamart, qui abrite également un centre de stockage et de logistique pour les produits optique et pour les supports marketing réalisés pour les besoins des adhérents, au titre de la politique commerciale.



Les principales parties prenantes intervenant dans ce modèle d'affaires sont les adhérents des enseignes, les collaborateurs des enseignes et du GIE, les fournisseurs, et, de manière plus indirecte, les consommateurs, clients des opticiens, qui bénéficient des produits et services proposés. Les consommateurs, de même que les associations partenaires, les acteurs sectoriels (monde médical et autres acteurs de la santé visuelle) mais également les acteurs de la protection sociale (pouvoirs publics, mutuelles, réseaux de soin) sont pour les enseignes des parties prenantes identifiées et dont les intérêts sont pris en compte dans le cadre d'une politique sociétale initiée de longue date.

RSE & risques extra-financiers

Les enseignes ont développé **une politique RSE initiée en 2010** dont la vocation est de faire coïncider les valeurs des enseignes avec les préceptes du développement durable.

La démarche s'est structurée au fur et à mesure, permettant de mieux identifier les conséquences sociales et environnementales du modèle d'affaires des enseignes, de définir et de mettre en œuvre des mesures permettant de mieux identifier et atténuer les risques inhérents à l'activité des enseignes et de mettre en place des indicateurs de suivi des résultats de ces politiques.

La stratégie RSE des enseignes est basée principalement sur une approche responsable de leurs activités qui met notamment en avant le fait d'œuvrer pour l'amélioration de la santé visuelle du plus grand nombre de clients en proposant des produits qualitatifs et innovants, en exerçant leur activité avec loyauté et éthique et en développant leur utilité sociale.

En 2022, un Comité RSE a été constitué et il se réunit deux fois par an.



Les sociétés ont identifié les principaux impacts sociaux et environnementaux générés par leur modèle d'affaires et les ont pris en compte dans le cadre de leur démarche.

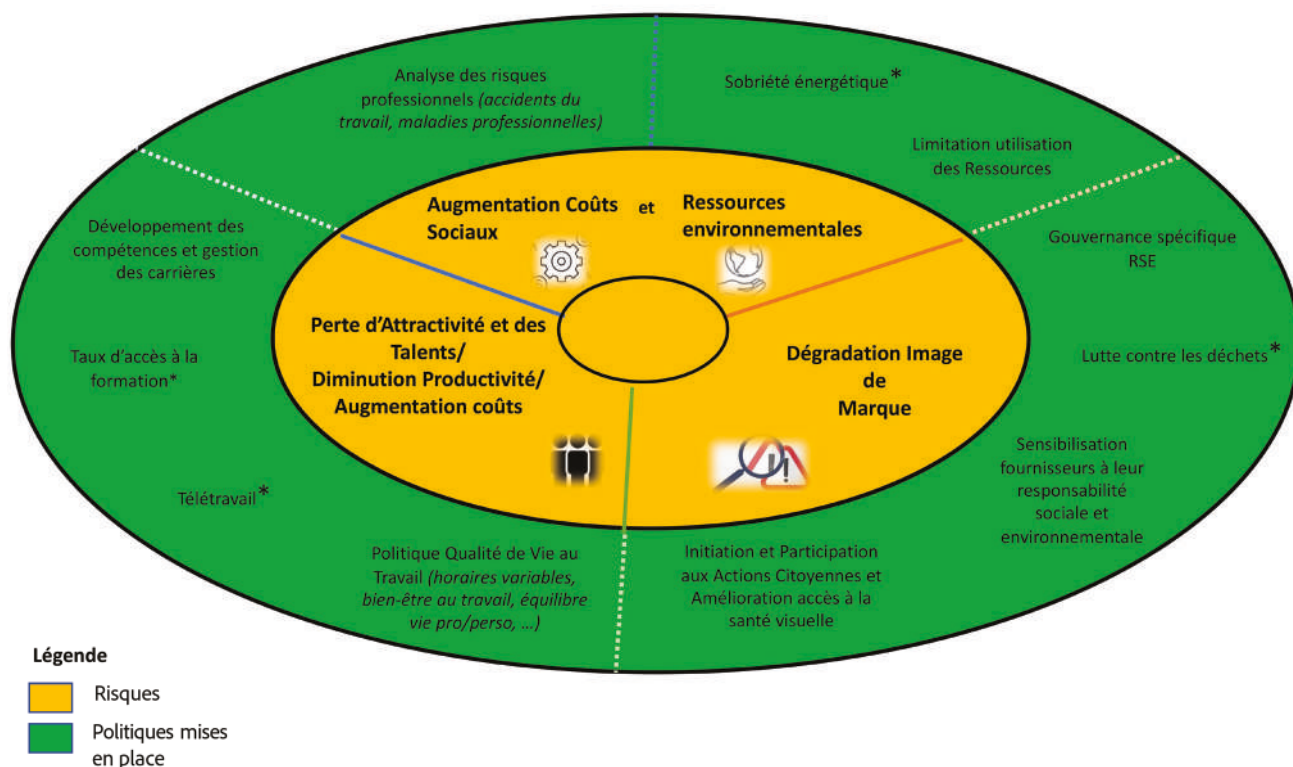
Les principaux impacts sociétaux et environnementaux identifiés sont :

- **La sélection, la fourniture des produits et le référencement des fournisseurs** ainsi que les activités de services en général ont des impacts sociaux dans la mesure où ces services font appel principalement aux compétences des collaborateurs du siège. Cette dimension est prise en compte par les sociétés dans leur stratégie de création de valeur, laquelle intègre la nécessité d'une adéquation des ressources et des compétences aux besoins induits par leurs activités dans un environnement de travail stable avec de bonnes conditions de travail.
- **Les impacts environnementaux** sont principalement liés à la consommation énergétique, à la maîtrise de la consommation et du traitement de l'eau et à la gestion et la valorisation des déchets produits notamment par l'activité du bâtiment de Clamart ainsi qu'au transport des biens et des personnes.
- **L'activité des sociétés produit en outre une valeur sociétale forte en cohérence avec leurs valeurs de solidarité et la citoyenneté.** Les sociétés ont développé une conduite éthique dans leurs échanges avec les parties prenantes avec une approche fondée sur la qualité des produits et services, dans l'objectif de promouvoir l'accès à la santé visuelle.

Les sociétés ont engagé une réflexion globale sur la contribution de leurs activités au développement durable et ont notamment analysé leurs principaux risques extra financiers au regard des conséquences sociales, sociétales et environnementales liées à leur modèle d'affaires. Elles ont également engagé des politiques appropriées pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques.

Les risques identifiés ainsi que les indicateurs de suivi et de mesure des risques figurent dans le schéma ci-après. Les autres risques ne sont pas significatifs au regard du modèle d'affaires décrit ci avant. Le schéma donne par ailleurs une vision synthétique des politiques mises en place.

Les indicateurs suivis d'un astérisque sont des indicateurs clés : ils permettent de vérifier que les politiques mises en place sont efficaces.



L'homme au cœur du dispositif



Informations sociales

La politique des Relations Humaines, axée sur le bien-être et l'épanouissement des collaborateurs, s'articule autour de valeurs fortes : transparence, confiance, esprit d'équipe et sens du service et 4 grandes thématiques :

- Développer les compétences professionnelles des collaborateurs
- Favoriser le bien-être et l'équilibre de vie au travail
- Conduire le changement en animant un dialogue social constructif et de qualité avec les représentants du personnel
- Encourager la diversité et faire émerger les talents

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La politique mise en place réside dans le développement des compétences et des carrières des collaborateurs ainsi que dans les mesures mises en place pour favoriser le bien-être au travail propice à un épanouissement personnel et professionnel.

En association avec les partenaires sociaux les sociétés ont mis en place une politique de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC)**, avec la volonté de mieux anticiper l'évolution des métiers et besoins en compétences pour répondre aux défis démographiques et de compétences des salariés.

Chaque nouveau collaborateur bénéficie d'un parcours d'intégration complet pour faciliter ses premiers pas au sein de l'entreprise.

La montée en compétences des collaborateurs se fait au travers des :

- Entretiens annuels systématiques
- Entretiens professionnels menés par les managers tous les deux ans.



dont



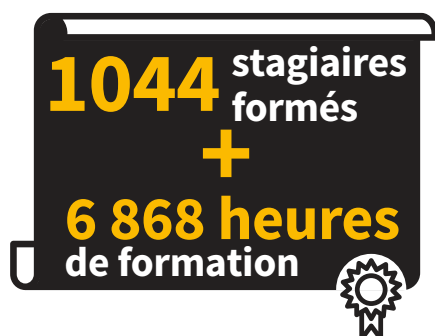
32 employés /
techniciens
8 agents
de maîtrise
32 cadres



32 employés /
techniciens
5 agents
de maîtrise
7 cadres

soit

64 employés / techniciens
13 agents de maîtrise
39 cadres



solidarité
environnement
compétence **bien-être**

La formation est également un élément déterminant pour le développement des compétences des collaborateurs.

Elle se matérialise par un Plan de Formation qui est présenté tous les ans dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale. L'investissement formation représente 1,09 % de la masse salariale en 2022.

L'ensemble des collaborateurs du siège peut aussi accéder au « Campus » (Plateforme LMS) qui permet de suivre des modules de formation en e-learning depuis l'extérieur.

Favoriser la qualité de vie au travail

Les sociétés se sont engagées dans une démarche de qualité de vie au travail afin de favoriser le bien-être des salariés.

Afin de concilier vie privée et vie professionnelle et contribuer au développement durable, les salariés du siège bénéficient depuis l'accord d'entreprise signé en 2021, de deux jours de télétravail par semaine avec une très grande flexibilité sur le choix des jours.

Plusieurs événements ont été organisés en 2022 :

Fière de son partenariat en tant que Supporter Officiel des JO Paris 2024, une journée de lancement a été organisée au siège avec plusieurs animations autour du sport.

A l'occasion de la semaine de la qualité de vie au travail, deux ateliers ont été organisés en juin ateliers Yoga et ateliers Relaxation par la respiration.

Deux journées Prévention dédiées à la vue et à l'audition ont eu lieu dans le hall d'accueil pour sensibiliser les collaborateurs sur leur santé visuelle et auditive.

Un « café de l'Observatoire » s'est déroulé. Il s'agit d'un moment d'échanges entre collaborateurs et des intervenants internes ou externes au siège, sur le thème de l'Exposition aux nuisances sonores et leurs conséquences avec une audioprothésiste

Soucieuse de sensibiliser les collaborateurs du siège sur le sujet du Handicap, la DRH a organisé plusieurs événements :

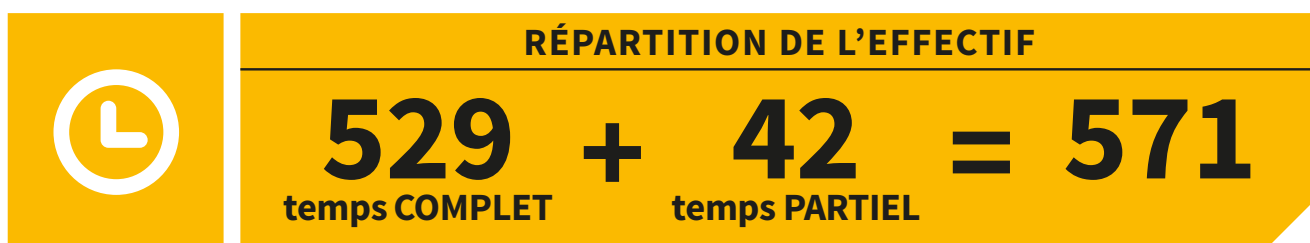
Le 19 avril 2022, la Directrice nationale Handicap au sein du groupe VVY est venue faire une conférence sur le Handicap.

Le 15 novembre 2022 pour la Journée de l'emploi des personnes handicapées nous avons eu l'intervention de l'Agefiph. Cela été l'occasion de diffuser un reportage de l'ESAT recyclage des montures. Enfin pour la première fois nous avons participé à l'opération « Duo-day » le 17 novembre 2022 avec la concrétisation d'un duo avec des collaborateurs des Services Généraux.

Concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, l'Unité Economique et Sociale (UES) qui comprend les sociétés Gadol Optic 2000, Audioptric Trade Services et Audio 2000, publie chaque année, son index égalité Hommes Femmes. Pour l'UES, cet index consolidé a évalué l'entreprise à un niveau de 99 points sur 100 pour 2022. Et pour Lissac Enseigne, cet index est évalué à 90 points sur 100 en 2022.

En matière d'organisation du temps de travail, il existe une stabilité des pratiques, tant sur la durée du travail que la proportion de salariés à temps partiel. Soucieux de favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, les sociétés ont mis en place un système d'horaires variables pour certains collaborateurs du siège à 35h.

Index égalité H/F UES	Index égalité H/F Lissac
99/100 points	90/100 points



La politique qualité de vie au travail vise à aussi à lutter contre l'absentéisme. Il est en baisse en 2022 et atteint 5,78.

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Chaque année, l'analyse des risques professionnels du Groupe (Document unique) est mise à jour.

Cette analyse, alliée à la veille réglementaire santé sécurité proactive mise en place, permet de définir un plan d'actions par unité de travail pour réduire les risques majeurs identifiés.

En 2022, les formations à la sécurité ont concerné 58 collaborateurs principalement sur les formations SST (Sauveteurs Secouristes au Travail) et Guides Files Serres Files.

Des impacts sur l'environnement limités



Informations environnementales

POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Les sociétés prennent en compte les questions environnementales en se dotant d'une gouvernance spécifique supportée par un membre du conseil d'administration, animée et déployée par la Direction de la Communication, Santé et RSE et d'une équipe dédiée pour la mise en œuvre et l'animation de la démarche.

Les sociétés sont concernées par le Dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET) Réglement appelé « décret tertiaire » qui impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires (nos bâtiments et locaux d'activité à usage tertiaire ayant une surface d'exploitation supérieure ou égale à 1 000 m²).

L'entreprise s'inscrit dans cette nouvelle réglementation et **visé à économiser 60% d'énergie finale dans ces bâtiments à l'horizon 2050.**

Pour atteindre ces objectifs, 3 différentes actions sont mises en place :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- installer des équipements performants et mettre en place des dispositifs de contrôle et gestion active de ces appareils;
- faire évoluer le comportement des occupants.

Assujettis aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire de répondre aux dispositions prévues aux articles L.111-10-3 et R.131-38 à R.131-44 du code de la construction et de l'habitation, les sociétés ont effectué en 2022 leur première déclaration sur la plateforme OPERAT.

POLLUTION

Concernant la prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques ont aussi été réalisées et montrent que les lieux de travail considérés présentent des niveaux de champs électromagnétiques inférieurs aux valeurs limites d'exposition recommandées pour le public, et par conséquent aux valeurs limites réglementaires.

ECONOMIE CIRCULAIRE

■ Prévention et gestion des déchets

Contrôle de la production de déchets et de la consommation des ressources :

« *Le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas* »

Cette politique s'exprime par une gestion des déchets poussée qui fait partie des priorités de pilotage de la performance environnementale tant tertiaire qu'industrielle.

L'entreprise effectue un suivi annuel du volume de déchets collectés, triés et recyclés et met en place différentes actions destinées à réduire l'utilisation des ressources. Elles se traduisent comme le recyclage dans des filières dédiées des différentes catégories de déchets trouvés en entreprise.

Sur 2022, 161 tonnes de déchets ont été collectées, triées à 100 % et 56 tonnes ont été recyclées

En parallèle, nous observerons probablement en 2023 une baisse du nombre de cartons utilisés (estimation **150 000 cartons supprimés** par an à périmètre comparable).

S'il est à noter que le volume global de déchets a augmenté, il faut aussi remarquer que certains déchets ont été éradiqués comme les gobelets plastiques à usage unique. L'entreprise a fourni une gourde à l'ensemble des salariés en mars 2022.

Outre les DIB, les sociétés sont attentives à la gestion de la fin de vie des produits et de leur affectation dans les filières appropriées (mobilier, DEEE).

Pour le changement des vestiaires opérés en août 2022, les anciens ont été récupérés par la société Valdélia, organisme à qui l'entreprise a également donné 65 tables, chaises et divers mobiliers de bureau représentant un peu plus de 2 tonnes de matière.

Dans le même esprit, des fournitures de bureaux (460 Classeurs dos 8cm, 1200 dossiers suspendus pour armoire, 26 Bannettes, 4 Porte-revues) ont été donnés à La Ressource - La Mine à Arcueil

Concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques, 2,679 tonnes ont été respectivement remises aux sociétés Triethic, Ecologic et Ateliers Sans Frontières.

Encouragée par l'opération « Ensemble, on ne lâche rien ! Faisons grimper le compteur du #Téléthon2022 » 100 kg de déchets électriques ont été collectés, l'entreprise a communiqué pendant la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) et sollicité les collaborateurs pour rapporter leurs propres « petits » DEEE. C'est ainsi que Triethic a collecté 114 kilos de DEEE (téléphones mobiles en particulier), et Ecologic un peu plus d'une tonne.

Pendant cette semaine de mobilisation l'entreprise a également renouvelé l'opération de collecte de vêtements/textiles au profit de l'association « La cravate solidaire » : 66,7 kg ont été récoltés

Le partenariat avec Ateliers sans Frontière, qui réalise de l'insertion professionnelle par l'activité économique et sociale a permis cette année de revaloriser :

- Une meuleuse en octobre
- du matériel informatique obsolète à raison de 128 produits, qui réparés, seront remis dans le circuit.

Cette même association effectue tous les trimestres une vente d'ordinateurs à bas prix auprès des salariés du siège.



161
tonnes
de déchets triés



56
tonnes
de déchets valorisés



1 474 MW
d'électricité
consommés par an



8 173m³
litres d'eau
économisés par an

NOS PARTENAIRES



En 2022, 3 postes fixes complets (UC, écran souris, clavier), 6 écrans 22 pouces et 37 portables ont été vendus générant 10 270 € de chiffre d'affaires.

Nous notons cette année également une diminution de la consommation de papier, tant à l'achat (- 2 tonnes) qu'à l'impression (- 14 000 feuilles). 6,5 tonnes de papier bureau ont été également broyés puis recyclés.

Enfin, la masse de verres de présentation recyclés a atteint 12,4 tonnes de déchets recyclés.

■ Utilisation durable des ressources

Indépendamment de la réglementation, l'entreprise est soucieuse de s'inscrire dans une trajectoire vertueuse de diminution de ses consommations : **43.95% des investissements programmés en 2022 concernaient des travaux en faveur de l'efficacité énergétique (hors projet géo-énergie).**

Sur 2022, la consommation totale de gaz et électricité est de 2 752 993KwH, soit une **baisse de près de 16%** entre 2022 et 2021. Les raisons de cette baisse ont pour origine :



- Une météo favorable, nous avons par exemple chauffé 4 semaines de moins qu'en 2021.
- Le changement de 203 nouvelles fenêtres entre janvier et mars. Ce remplacement est de nature à apporter un confort acoustique et thermique dans le but de favoriser le bien-être au travail et de réduire la consommation énergétique, tant chauffage que climatisation.
- La salle serveur a été confinée et le système de climatisation modifié.
- Des éclairages dans l'entrepôt (picking, stock petite hauteur, atelier, parking couvert) ont été remplacés et la mise en place de détecteurs de présence dans la partie stockage grande hauteur pour la commande de l'éclairage a été réalisée.



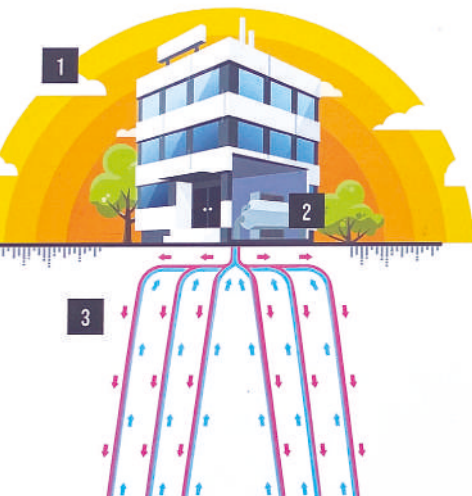
- L'entreprise a procédé à des desembouages des installations de chauffage et de climatisation, dans le but de permettre une meilleure circulation des fluides. Ces travaux étaient aussi demandés par la société Celsius en charge du projet de mise en place d'un système autonome en Géo-énergie.
- Les travaux pour la mise en place de la Géo-énergie ont été réalisés du 16 mars au 9 décembre 2022.
- La mise en route s'étant faite le 9 janvier 2023, les premiers effets ne sont pas encore visibles.

Le forage a débuté le 1er avril et s'est terminé le 13 octobre. Ces travaux très consommateurs d'eau expliquent pourquoi la consommation a augmenté de 1027 m³ entre avril et octobre 2022 (voir ci-après).



QU'EST-CE QUE LA GÉOTHERMIE ?

COMMENT ÇA FONCTIONNE EN ÉTÉ ?



Depuis début 2023, le bâtiment qui abrite le siège des enseignes Optic 2000, Lissac, Audio 2000 et Gadol est chauffé et refroidit en partie grâce à la géothermie.

Près de 9 mois de travaux ont été nécessaires pour installer la solution de géoénergie proposée par l'entreprise clamartoise Celsius Energy.

Ce totem illustre le collecteur qui relie la pompe à chaleur aux installations en place, lui-même raccordé aux sondes enfouies dans le sol à 200 m de profondeur. Grâce à la géothermie, le bâtiment peut produire jusqu'à 1 200 000 kW/an, et ainsi réduire considérablement son empreinte carbone.

LES AVANTAGES DE LA GÉOTHERMIE

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Constante et inépuisable à l'échelle du temps humain, elle est capable de fournir du chaud et du froid renouvelable pour les bâtiments sans rejeter de chaleur dans l'atmosphère. C'est une énergie produite localement, sans transport donc sans impact carbone.

UNE ÉNERGIE DISPONIBLE

L'énergie produite est disponible tout au long de l'année, nuit et jour, peu importe les conditions climatiques ou les saisons. Stockable, elle ne connaît pas les inconvénients de l'intermittence des autres énergies renouvelables.

LES BÉNÉFICES

53 %

des besoins
de chauffage
du bâtiment
couverts

44 %

des besoins
de rafraîchissement
du bâtiment
couverts

- 38 %

sur toutes les
consommations
énergétiques
du bâtiment

- 71 %

d'émissions
de CO₂

COMMENT ÇA FONCTIONNE EN HIVER ?



1 La température extérieure est relativement froide

2 La pompe à chaleur envoie du fluide caloporteur froid dans les échangeurs thermiques.

3 En circulant, le fluide capture des calories dans la terre, ressortant des échangeurs thermiques plus chaud qu'il n'y est entré

4 La pompe à chaleur extrait les calories du fluide et les achemine vers les terminaux du bâtiment.

Dès lors, les émissions de gaz à effet de serre enregistrent une **baisse de 20,6%** entre 2022 et 2021. (Pour rappel le facteur d'émission pour l'électricité de l'ADEME a changé. Il est passé de 0,0599 kgCO₂eq/kWh en 2021 à 0,0569 kgCO₂eq/kWh en 2022).

- Concernant la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau :

L'eau est une des ressources les plus utilisées et les mieux maîtrisées dans notre activité. La limitation de l'utilisation des ressources s'illustre notamment par les mesures mises en place. En 2022, l'entreprise enregistre une hausse de 970 m³ d'eau de sa consommation courante.

Dans le détail, les travaux de Géo énergie ont contribué aux 1 027 m³ d'eau supplémentaires enregistrés entre avril à juillet. Le premier et dernier trimestre enregistrent respectivement - 2.10% et 3.82% avec 3 semaines d'arrosage en moins.

En outre, le processus de production inclut par exemple un système de recyclage des eaux usées : l'installation de meuleuses à circuit fermé en 2005 permet de recycler l'eau de surfacage. La centrifugeuse centrale qui y est reliée élimine les impuretés avant que le reste d'eau soit rejeté. Sur 2022, c'est un volume de près **de 8 173m³, pour un flux de 663 736 secondes paires annuelles, qui a été économisé.**



■ Changement climatique

L'entreprise est consciente de l'importance de mesurer l'impact de son activité sur l'environnement et poursuit ses actions autour de la mobilité durable. Elle participe et contribue au Plan de Mobilité Employeur (PDME) de la zone du Parc Noveos dont l'objectif est de favoriser le covoiturage et les déplacements doux.

Les 2 Vélos à Assistance Electrique sont empruntés régulièrement.

Disposant désormais de 10 bornes électriques (8 sous le parking couvert salariés, et 2 à sur le parking visiteurs), les salariés peuvent souscrire un abonnement pour se recharger. En 2022, 7 salariés y ont souscrit.

Enfin, progressivement, la flotte de véhicule de fonction évolue pour incorporer plus de motorisation hybride et essence. Mais le marché de l'automobile étant très tendu, l'évolution est plus lente que prévue. La proportion de véhicules essence/hybride ou électriques est de 39% en 2022. 2 véhicules de service, un véhicule 100% électrique et un véhicule hybride essence, sont mis à la disposition des salariés pour leurs déplacements professionnels. Ils ont été empruntés 189 jours en 2022 contre 200 en 2021.

Afin de sensibiliser les collaborateurs au dérèglement climatique, un atelier "Fresque du climat" a été initié en décembre, il a permis de sensibiliser 9 collaboratrices. L'objectif de cet atelier est de favoriser la prise de conscience de la situation climatique et ainsi de réfléchir collectivement à différents leviers d'actions. Suite à cette initiative, cette démarche sera pérennisée en 2023 et plusieurs sessions seront proposées à l'ensemble des collaborateurs et élus également.

■ Protection de la biodiversité

Le siège est situé en proche région parisienne dans une zone urbaine en pleine transformation. L'entretien des espaces verts est toujours fait sans pesticide.



Consommation eau :
5 261m³



Consommation gaz :
1 279 MWH



Émissions de GES :
262 TEQ Co2

L'engagement sociétal, un choix affirmé



Actions solidaires et citoyennes

Les enseignes soutiennent les projets qui ont pour but d'améliorer la santé visuelle et auditive de tous et ont créé une Fondation qui finance notamment des projets ayant pour but de favoriser l'accès aux soins des plus démunis. Les trois enseignes font une dotation globale de 130 000 € par an.

La Fondation d'entreprise Optic 2000 - Lissac - Audio 2000, en partenariat avec la Fondation de l'Armée du Salut et l'Association Nationale des Jeunes Ophtalmologistes (ANJO), reconduit des opérations grâce à sa navette solidaire. Cette navette permet à des enfants et des adolescents en situation de précarité de bénéficier d'un dépistage visuel et de lunettes si nécessaire. En 2022, 2 opérations navette ont eu lieu permettant de dépister 70 enfants. Parmi eux, 30 ont pu bénéficier de lunettes correctrices.

Optic 2000 soutient également la recherche : Optic 2000 est mécène de l'Institut de la Vision depuis 2009, l'un des plus importants centres de recherche intégrés en Europe sur les maladies de la Vision.

L'enseigne est aussi un partenaire majeur de l'AFM Téléthon et a versé au titre de l'exercice 2022 la somme de 690 823€.

Enfin, dans le cadre de l'engagement lié au handicap visuel, Optic 2000 a mis en place des centres gratuits d'orientation pour les personnes malvoyantes, les CECOM. Il en existe trois aujourd'hui en France : à Paris, Lille et Besançon. Ils ont été créés pour aider les personnes malvoyantes à maintenir leur autonomie dans leur vie quotidienne. Dans ces centres, elles rencontrent un orthoptiste et un opticien spécialisé en basse vision. Les personnes atteintes de basse vision y testent des aides optiques, sont informées sur le parcours de soin, conseillées sur les structures médico-sociales, dirigées vers d'autres professionnels qui peuvent intervenir dans la prise en charge (opticien, orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien...) et orientées vers des relais associatifs locaux qui peuvent les accompagner.

En 2022, 545 personnes malvoyantes ont été reçues au sein des 3 CECOM.



690 832 €
de dons pour
l'AFM Téléthon



Sous-traitance et fournisseurs

Les sociétés sensibilisent l'ensemble de leurs fournisseurs à la prise en compte de leur responsabilité sociale et environnementale, notamment à travers une clause dédiée présente dans l'intégralité des contrats.

Loyauté des pratiques



Optic 2000 s'appuie également sur l'obligation pour les magasins de son réseau d'obtenir la certification **AFNOR « qualité de services en optique »**. L'enseigne met ainsi en place tous les moyens à sa disposition pour permettre aux Associés d'améliorer la qualité des services ainsi que la performance et la visibilité des magasins, de valoriser le savoir-faire et le professionnalisme, d'optimiser le processus d'accueil et le service global au client tout au long de la vente, de manière à en faire un signe distinctif de l'enseigne et des opticiens du réseau et inscrire l'opticien dans un climat de confiance avec les clients et partenaires. A cet effet, l'enseigne s'est engagée dans un processus de certification de service permettant de rationaliser les pratiques professionnelles et d'en assurer la visibilité à l'égard des clients et partenaires. La certification de services est donc obligatoire pour tous les magasins sous enseigne OPTIC 2000. Le Règlement Intérieur a été modifié à cet effet.

L'enseigne s'est également dotée depuis plusieurs années d'un **Comité Déontologique**, composé d'élus de la coopérative et d'une charte déontologique dans l'objectif de mettre en place une éthique des pratiques professionnelles dans le respect de l'intérêt des consommateurs.



Optic 2000
www.optic2000.com



Lissac
www.lissac.fr



Audio 2000
www.audio2000.fr

5 avenue Newton - 92140 CLAMART